

AVEC LE RETOUR DU BEAU TEMPS

Tentatives quotidiennes de hargha

Moins de 24 heures après la mise sous mandat de dépôt de 18 harraga arrêtés mercredi par les éléments du Groupement territorial des gardes-côtes (GTGC) de Annaba, 22 autres, dont un mineur, âgés de de 17 à 31 ans, ont été interceptés jeudi vers 1h15 du matin, à 4 milles au large de Ras El Hamra (Annaba), a indiqué Abdelaziz Zaidi, chef de la station maritime principale.

Les harraga ont pris le large mercredi à 22h30 de la plage El Chatt, commune de Ben-M'hidi, dans la

wilaya d'El Tarf, dans une embarcation de fortune pour une somme «modique» allant de 15 000 à 40 000 DA.

Les tarifs pratiqués actuellement sont en chute libre. Et pour cause, la rude concurrence que se livrent, ces derniers temps, les nombreux passeurs. Les gardes-côtes de l'unité 335 de Annaba, en patrouille de surveillance permanente dans ces zones, n'ont pas rencontré la même violence que de la part du groupe de harraga interceptés mercredi, précise Abdelaziz Zaidi. Après

leur audition par les éléments de la station maritime principale (le mineur l'a été en présence de son père) et leur présentation devant le procureur de la République du tribunal de Annaba, les 22 harraga se sont vu signifier une citation directe pour le 15 juin prochain.

Pour rappel, les 18 candidats à l'émigration clandestine interceptés mercredi dernier ont été placés sous mandat de dépôt par le procureur. Leur refus d'obtempérer aux injonctions des éléments du GTGC et leurs insultes et

les menaces qu'ils ont adressées à ce corps ont été qualifiées par le magistrat d'atteinte à un corps constitué dans l'exercice de ses fonctions.

En raison de la multiplication des tentatives de hargha enregistrées ces trois derniers jours, les éléments du GTGC de Annaba sont sur le qui-vive. En dépit de leur effectif limité, ils sont sur le terrain des opérations 24 heures sur 24 afin d'empêcher ou pour du moins limiter au maximum ce phénomène.

A. Bouacha



Photo : Samir Sid

EL-ISLAH

Ahmed Ben Abdesslem remplace Djahid Younsi

Djahid Younsi n'est plus le secrétaire général du parti El-Islah. L'ex-candidat à l'élection présidentielle a cédé sa place à Ahmed Ben Abdesslem, en marge de la tenue de la session extraordinaire du madjliss echoura de cette formation politique.

Nabil M. - Alger (Le Soir) - La session extraordinaire du madjliss echoura d'El-Islah, qui s'est tenue dans l'après-midi de jeudi, au siège du parti à Belcourt, a été consacrée à l'examen de quelques questions d'ordre organique. Le plus important point était la succession à la tête du parti. Cette séance, à laquelle ont par-

icipé tous les cadres dirigeants d'El-Islah, s'est déroulée dans la sérénité.

Selon les règlements intérieurs du parti, le mandat du secrétaire général est limité à une année renouvelable une seule fois. C'est ainsi que Ahmed Ben Abdesslem a été élu avec une grande majorité à la tête du parti d'El Islah en

remplacement de Djahid Younsi, jusque-là secrétaire général et candidat à la dernière élection présidentielle. Au cours des travaux du madjliss echoura, il a été expliqué que la décision de limiter le mandat du secrétaire général à une seule année renouvelable une fois est une manière de montrer la volonté du parti de pratiquer l'alternance au pouvoir.

De même qu'il a été expliqué que cette pratique démontre que El Islah est un formation politique qui tend à se moderniser

et qui prône l'alternance. Ainsi, après avoir passé deux années à la tête du mouvement El-Islah, Djahid Younsi passe le témoin à Ahmed Ben Abdesslem.

Le nouveau dirigeant d'El-Islah est à présent appelé à préparer un plan d'action qui doit mettre le parti sur la voie du progrès, selon un programme adapté à ses aspirations. Des aspirations qui doivent tenir compte des résultats politiques obtenus lors du dernier rendez-vous électoral (2,04%), a-t-on précisé.

N. M.

LOUISA HANOUNE RÉAGIT À LA TENTATIVE DE ZIARI DE RECOMPOSER

LE GROUPE PARLEMENTAIRE DU PT :

«C'est anticonstitutionnel»

Entre Abdelaziz Ziari et Louisa Hanoune, l'animosité semble inscrite dans la durée. Jeudi encore, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) est revenue à la charge, assénant une estocade supplémentaire au président de l'Assemblée populaire nationale. Pour Hanoune, ce qu'a entrepris Ziari comme manœuvres afin de soustraire des députés à la bannière du parti, outre qu'il soit une grave immixtion dans les affaires internes du PT, s'assimile à de la corruption.

Sofiane Aït Ifflis - Alger (Le Soir) - Excessivement loquace, comme à son habitude, la secrétaire générale du PT était dans son élément jeudi à la Mutuelle des travailleurs des matériaux de construction de Zéralda où elle a présidé une réunion d'évaluation des activités de la coordination nationale des organisations de la jeunesse pour la révolution, une structure flagelle du PT.

Immanquablement, Louisa Hanoune, qui a discoursé pendant près d'une heure et demie devant une assemblée de jeunes attentifs comme des écoliers, est revenue sur les amabilités qu'elle échange depuis un moment déjà avec le président de l'APN. Selon elle, la réaction vengeresse de Ziari est

intervenue après qu'elle eut rendu le président de la République destinataire d'une missive dans laquelle elle suggère la dissolution de l'Assemblée populaire nationale, mal élue, à ses yeux. «On était loin de nous imaginer que le président de l'APN allait réagir de la sorte et surtout en faire une affaire personnelle. Depuis, il orchestre des attaques en règle contre notre parti. Parmi les mesures coercitives qu'il a imaginées et qu'il a tenté de mettre à exécution, l'encouragement du nomadisme politique et la manœuvre pour la recomposition de notre groupe parlementaire», a cité Louisa Hanoune.

Selon elle, ce qu'a entrepris Ziari est anticonstitutionnel. «Au niveau du

conseil constitutionnel, le PT a officiellement 26 députés», explique-t-elle, comme pour faire savoir que les démissions enregistrées parmi ses députés ne changent en rien la représentation du PT au sein du Parlement. On saisit sa crainte, la vraie, dès qu'elle dénonce la tentative de Ziari de convaincre cinq des députés du parti de rompre les amarres avec le PT et de pouvoir jouir conséquemment de la totalité de leurs indemnités parlementaires.

Pour la secrétaire générale du PT, cette tentative a échoué. «Il a voulu orchestrer la démission de cinq députés pour réduire notre groupe parlementaire à moins de dix députés et perdre ainsi sa qualité de groupe parlementaire».

Rappelons que le PT fait signer aux candidats à députation une déclaration sur l'honneur et un engagement notarié à verser leurs indemnités d'élus au parti qui, à son tour, leur versera des salaires. «Les députés qui nous ont quittés sont partis pour de l'argent, notamment après la revalorisation des indemni-

tés des parlementaires», s'est-elle néanmoins réconfortée.

Louisa Hanoune, visiblement irritée plus qu'elle n'a été durant tout son parcours de militante par cette inimitié de Ziari, travaille à entretenir des rapports courtois avec Belkhadem et Ouyahia, les deux principales turbines de l'Alliance présidentielle.

«Belkhadem et Ouyahia nous ont rassuré que leurs groupes parlementaires n'allaient pas se mêler en tant que tels de cette répression que nous opposons à Ziari», a-t-elle soutenu. Etonnement, par ailleurs, la secrétaire générale du Parti des travailleurs, qui crie fort à une fraude massive durant l'élection présidentielle d'avril passé, a affirmé relever de bonnes

intentions dans le plan d'action présenté par le Premier ministre devant l'APN. Ceci même si, reconnaît-elle, il contient quelques contradictions. Décline-t-elle par là une intention de vote ? Fort nécessairement, du moment que «les bonnes intentions» valent logiquement d'être encouragées.

Au fil des mois, le PT donne l'impression de soutenir la démarche globale du gouvernement et de s'opposer aux traductions sectorielles de celle-ci. Ainsi, Louisa Hanoune ne croit pas trop, voire du tout, à ces promesses de création de 3 millions d'emplois et de 1 million de logements. Pour elle, ces deux projections démentent la statistique officielle qui réduit le chômage aux

alentour de 11% ainsi que le déficit en matière de logement. Autrement dit, le gouvernement a produit de fausses statistiques.

Louisa Hanoune a estimé également que le nouveau code de travail en préparation est en contradiction avec le message de Bouteflika émis à l'occasion de la Fête du travail.

Un message dans lequel il a dénoncé la flexibilité en matière d'emploi. «Le nouveau code de travail stipulera la flexibilité de l'emploi, en généralisant le CDD et le filet social», a-t-elle dit. Cela étant, au plan organique, Louisa Hanoune a informé que le PT réfléchit à la création d'une structure dédiée aux femmes à l'intérieur du parti.

S. A. I.

Le niet de Ziari

Sollicité mercredi par le député Taâzibt afin de convoquer une réunion du bureau de l'Assemblée pour s'expliquer sur cette histoire de liste additive des intervenants dans le cadre du débat sur le plan d'action d'Ouyahia, Ziari a refusé net, sans aucune forme d'explication. Le député est revenu à la charge le lendemain, soit jeudi. Même attitude de Ziari. Au PT, on pense néanmoins qu'il n'y a pas de mal à ouvrir une liste additive des intervenants mais encore faudrait-il que la décision soit prise en concertation avec le bureau de l'APN.

S. A. I.